

AVIS PUBLIC



DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE **2025-2026-2027**

AVIS PUBLIC est donné :

Que le rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027 a été déposé au bureau du greffe le 13 septembre 2024 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à l'Hôtel de Ville situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, durant les heures normales de bureau (du lundi au jeudi de 8h00 à 12h et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h).

Conformément à l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision à cet effet.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Exposer les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées;
- Être déposée avant le 1^{er} mai 2025 (au plus tard le 30 avril 2025);
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Vaudreuil-Soulanges, 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion,
Québec, J7V 1Y5;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, le 26 SEPTEMBRE 2024.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière